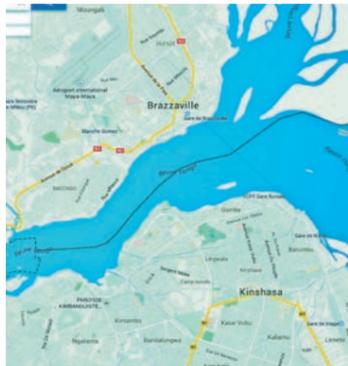


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4274 - LUNDI 20 JUIN 2022



L'ancien Premier ministre, Patrice Emery Lumumba

BELGIQUE

Restitution de la dent de Patrice Lumumba ce 20 juin

L'unique dent restante de l'ancien Premier ministre congolais sera remise à ses trois enfants, François, Juliana et Roland Lumumba, lors d'une cérémonie au Palais d'Egmont à Bruxelles, en présence du Premier ministre belge, Alexander De Croo, et de son homologue congolais, Jean-Michel Sama Lukonde, représentant le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi. Auparavant, la famille Lumumba sera reçue par le roi Philippe, au palais royal de Bruxelles. Lors de la cérémonie au palais d'Egmont, le chef du parquet fédéral belge, Frédéric Van Leeuw, remettra, dans l'intimité, à la famille Lumumba, cette dent placée dans un écrin, avant la cérémonie solennelle autour d'un cercueil renfermant ce coffret, en présence d'autorités belges et congolaises.

Page 3

SITUATION DANS L'EST DE LA RDC

L'Eglise du Christ au Congo appelle à la mobilisation générale



Le Révérend Bokundoa

Dans un appel du 16 juin sur la situation dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), le président national et représentant légal de l'Eglise du Christ au Congo, le révérend Dr André Gédéon Bokundoa-bo-Likabe, a dit avoir constaté que « l'effort d'éradiquer les forces négatives qui sévissent dans cette vaste région s'en trouve aujourd'hui torpillé par la résurgence d'un groupe terroriste, le M23, à la solde des mêmes pays étrangers, coalisés pour maintenir la RDC dans une insécurité meurtrière ». Cette église salue, par ailleurs, les différentes positions prises par la communauté internationale qui, enfin, identifie le Rwanda comme pays à l'origine des agressions et des actions terroristes en RDC.

Page 4

CONJONCTURE NATIONALE

Trois chocs extérieurs majeurs sans impact néfaste sur l'économie

L'économie nationale n'a pas subi de plein fouet les effets de trois chocs extérieurs majeurs, a conclu la dernière réunion du Comité de conjoncture économique. « Nous avons constaté en gros que notre économie reste résiliente », lit-on dans le compte rendu des travaux qui ont eu lieu sous la présidence du Premier ministre, Sama Lukonde.

Le taux de change reste stable, autour de 2004 FC contre 1 dollar américain et 2039 FC contre 1 dollar au taux parallèle. Pour l'heure, le tour d'horizon de l'économie bénéficie d'une note de satisfaction du gouvernement.

Page 4

COMIC SALON

La bande dessinée congolaise a participé à la biennale d'Erlangen

Pour Kash Thembo, la RDC a été sans aucun doute « dignement représentée » au Comic Salon d'Erlangen qui a pris fin hier. Le bédéiste, ravi de prendre part à la biennale, a confirmé au « Courrier de Kinshasa » la participation de dix Congolais. Du côté des bédéistes, il y a eu Judith Kalwaji, Santa Kakese, Papa Mfumu'Eto 1er, Yann Kumbozi et Al'Mata (résidant en France).

La délégation congolaise en Allemagne faisait partie des artistes venus des quatre coins du globe, près de 450, réunis au 20e Salon international de la bande dessinée, le deuxième d'Europe après celui d'Angoulême, en France.

Page 5



L'artiste Kash Thembo

ÉDITORIAL

La retenue

Il en faut toujours pour maintenir le fil du dialogue même quand la situation paraît désespérée, quand les inimitiés s'incrument parfois solidement. Les tensions en cours présentement entre la République démocratique du Congo (RDC) et la République du Rwanda mettent en lumière l'idée que seule la retenue peut aider à sortir de l'impasse.

À l'évidence pendant qu'elles s'affrontent sur le champ de bataille, les forces des deux pays mesurent à quel point l'absence de concertation peut être un pis-aller. Les soldats ne peuvent malheureusement pas grand-chose étant aux ordres. La retenue dont il est question doit venir des décideurs politiques à Kinshasa et à Kigali. Dans le cadre des ensembles sous-régionaux dont le Rwanda et la RDC sont membres, il est possible d'obtenir l'accalmie.

En la circonstance, c'est indéniable, les voisins sont disposés à accompagner un tel processus. Brazzaville avait notamment marqué son intérêt de rapprocher les vues entre les deux belligérants lors de la visite que le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo avait effectuée à Oyo, au Congo, les 4 et 5 juin.

Ceci dit, l'autre front dont on attend de la retenue est bien celui des médias. De part et d'autre de la frontière entre la RDC et le Rwanda, la presse s'emballa au risque de mettre l'huile sur le feu. On se demande en quoi certaines chroniques relayées par certains médias à Kinshasa et à Kigali, au sujet des tensions évoquées ici, peuvent aider à la conciliation.

La réponse est non ! Ces chroniques sont destructrices du fait du mélange des genres qui les entourent. Et ce n'est pas bon !

Se joue maintenant l'avenir des coalitions politiques dont le but, chacun sait, est de conquérir ou conserver le pouvoir, avec les avantages mais aussi les exigences qui y sont attachés.

Le Courrier de Kinshasa

COMMÉMORATION

Apvec a célébré ses vingt ans d'existence

L'Organisation non gouvernementale (ONG) de défense des droits de l'homme Assistance aux personnes vulnérables et enfants du Congo (Apvec) a fêté, le 15 juin dernier à Kinshasa, ses vingt ans d'existence. Une occasion pour elle de faire le point du chemin parcouru et de réfléchir sur les perspectives, dans le cadre de la mission qu'elle s'est assignée.

Les vingt ans d'existence de l'Apvec ont été célébrés dans la méditation. L'occasion pour son président-fondateur, Maïck Lukadi, et tous les membres de cette structure de faire non seulement le point sur le chemin parcouru mais également d'établir les perspectives en vue de continuer dans la mission que s'est engagée cette ONG.

Etablissant le bilan des vingt années d'existence de cette organisation, ses membres ont notamment relevé plusieurs ateliers de formation sur les droits de l'homme organisés à leur intention pour leur permettent d'être actifs sur terrain. L'Apvec a également marqué de son empreinte le domaine des droits de l'homme en établissant des rapports, en accompagnant la population dans la défense de leurs droits, etc. Cette ONG travaille en collaboration avec le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme ainsi qu'avec la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation de la République démocratique du Congo. Elle est aussi le point focal ou le superviseur du sous-groupe Monitoring des lieux de détention et suivi judiciaire au niveau du bureau terrain Kinshasa de cette mission.

Le président Maïck Lukadi a été désigné vice-président du Haut conseil dans le domaine des droits de l'homme pour la République démocratique du



Le président de l'Apvec, Maïck Lukadi.

Congo (RDC), dans le cadre d'une structure internationale de droit belge. Il travaille avec le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme, Me Jean-Claude Katende, qui est le président du Haut conseil. Pour l'avenir, l'Apvec a décidé d'être encore plus présente dans la défense des droits de l'homme en vue de la faire de la RDC un Etat où il fait beau vivre.

Une loi pour protéger les défenseurs des droits de l'homme

Notons que la célébration des

vingt ans de l'ONG Apvec a été également l'occasion pour son président de rappeler aux deux chambres du Parlement l'existence, dans leurs tiroirs, d'un projet de loi introduit depuis la dernière législature, portant sur la protection des défenseurs des droits de l'homme. Il a noté que l'adoption de ce projet de loi permettra aux défenseurs des droits de l'homme de bien remplir leur mission sans être inquiétés. « Les droits de l'homme profitent à tout le monde, que l'on soit au pouvoir ou à l'opposition », a insisté Maïck Lukadi.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

BELGIQUE

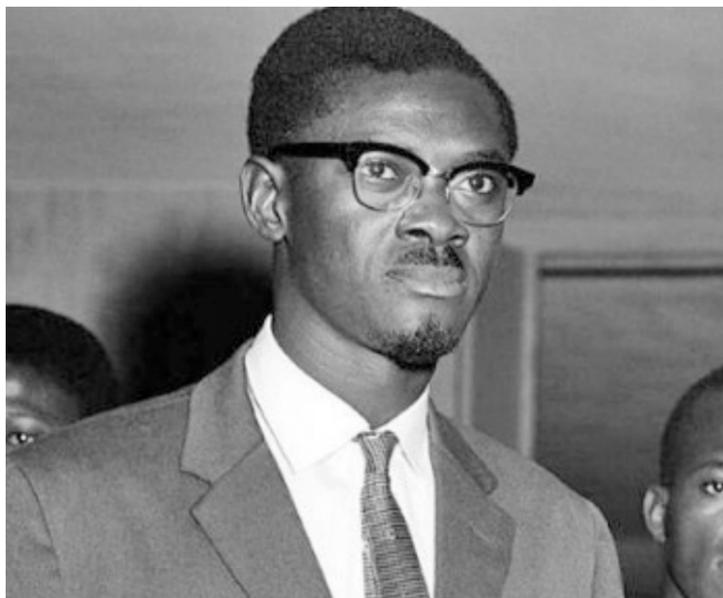
Restitution de la dent de Patrice Lumumba ce 20 juin

L'unique dent restante de l'ancien Premier ministre congolais sera remise à ses trois enfants, François, Juliana et Roland Lumumba, lors d'une cérémonie au Palais d'Egmont à Bruxelles, en présence du Premier ministre belge, Alexander De Croo, ainsi que de son homologue congolais, Jean-Michel Sama Lukonde, représentant le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Auparavant, la famille Lumumba sera reçue par le roi Philippe au palais royal de Bruxelles.

La dent de Patrice Lumumba a été saisie par la justice belge en 2016 chez la fille du policier belge, Gérard Soete, aujourd'hui décédé, qui était chargé de découper et de dissoudre dans l'acide, le corps du défunt Premier ministre, deux jours après son assassinat. Elle avait été saisie dans le cadre d'une enquête pour « crimes de guerre » ouverte en 2011 à Bruxelles.

Ainsi, lors de la cérémonie au palais d'Egmont, le chef du parquet fédéral belge, Frédéric Van Leeuw, remettra, dans l'intimité, à la famille Lumumba cette dent placée dans un écrin, avant la cérémonie solennelle autour d'un cercueil renfermant ce coffret, en présence d'autorités belges et congolaises. Interrogé le 16 juin par Radio France internationale, Frédéric Van Leeuw a précisé que la dent sera remise à la famille et non pas à l'Etat congolais. Aussi a-t-il expliqué, la dent de Lumumba n'a pas pu accompagner la récente mission royale en République démocratique du Congo (RDC), parce que c'est un dossier judiciaire et la décision de la remettre à la famille a été prise par un juge d'instruction. « C'est une décision importante de la juge d'instruction, sur demande de la famille. Je dois avouer que cette décision a été prise sous l'influence de ce qui s'est passé en 2020 avec le mouvement Black Lives Matter, après la mort de Georges Floyd. Il y a eu une demande de la famille Lumumba... On commémorait aussi les 60 ans de l'indépendance du Congo. C'était symbolique et compte tenu de l'aspect affectif que cette dent peut avoir, le juge d'instruction a accepté de la rendre. Il a chargé le procureur fédéral de la remettre à la famille et pas à l'Etat congolais », a déclaré Frédéric Van Leeuw à la RTBF.

Depuis sa saisie en 2016, la dent



Patrice Emery Lumumba

était gardée dans un coffre-fort du parquet fédéral belge. « Vu la valeur et le respect dus à ce qui reste finalement de la dépouille de Patrice Lumumba, il fallait que cette dent soit bien protégée. Et donc elle l'est dans un écrin qui a été fabriqué tout spécialement pour la protéger et elle se trouve dans un coffre du parquet fédéral effectivement, puisqu'on voulait éviter qu'elle soit simplement considérée comme une vulgaire pièce à conviction qui se trouverait au greffe du tribunal », a ajouté Frédéric Van Leeuw à RFI.

Trois jours de deuil national prévus en RDC

Balufu Bakupa-Kanyinda, désigné par la présidence congolaise pour diriger l'opération de restitution des restes de Patrice Lumumba et son retour en RDC, a déclaré, le 17 juin à Bruxelles, que cette dent sera placée dans un cercueil provenant de la RDC et qui sera exposé à l'ambassade à Bruxelles, où il restera deux jours pour un hommage ouvert au public dans la pure tradition congolaise. Le départ pour Kinshasa est prévu le 21 juin en soirée depuis l'aéroport militaire belge de Mels-

broek, à bord d'un avion de la compagnie aérienne Congo Airways. Ce dernier arrivera le 22 juin dans la matinée à l'aéroport de N'Djili. Le cercueil effectuera ensuite un périple dans plusieurs provinces de la RDC, notamment à Onalua, le village natal de Patrice Lumumba, rebaptisé Lumumbaville en 2013, pour un deuil familial; à Kisangani, son fief, pour un deuil politique; et à Shilatembo, avant un retour à Kinshasa le 27 juin. Trois jours de deuil national sont prévus du 27 au 30 juin. Le cercueil sera exposé au Palais du peuple, siège du parlement congolais, avant d'être transporté à l'ancienne résidence de Patrice Lumumba et de passer une nuit à la Primature.

Le 30 juin, date du 62e anniversaire de l'indépendance de la RDC, aura lieu la cérémonie officielle de l'inhumation au mausolée construit pour accueillir la dépouille de Patrice Lumumba à l'Echangeur de Limite, dans la banlieue est de Kinshasa, a indiqué Balufu Bakupa-Kanyinda. Pour leur part, Maurice Mpolo et Joseph Okito ont été admis dans l'Ordre national des héros nationaux Kabila-Lumumba, le 14 juin à Kinshasa.

L'enquête judiciaire se poursuit Né sous le nom d'Elias Okitasombo, Patrice Emery Lumumba avait été assassiné à l'âge de 35 ans, fusillé le 17 janvier 1961, en compagnie de deux de ses proches, l'ex-ministre de la Jeunesse et des Sports, Maurice M'Polo, et l'ancien vice-président du Sénat, Joseph Okito. Son corps avait été dissous dans l'acide sulfurique sur place, à Shilatembo (dans l'actuelle province du Haut-Katanga, au sud-est du pays). Le policier belge Gérard Soete avait décidé de ramener avec lui quelques reliques comme « des trophées de chasse », selon le sociologue belge, Ludo De Witte, auteur d'un livre sur l'assassinat de Lumumba. Seule une dent attribuée à ce dernier avait été récupérée par le parquet fédéral belge.

Le fils aîné, François Lumumba, a déposé plainte en 2011 pour crimes de guerre, tortures et traitements inhumains, contre dix Belges considérés comme impliqués dans l'assassinat de Patrice Lumumba. Dans la plainte, « diverses administrations de l'Etat belge » sont accusées d'avoir « participé à un vaste complot en vue de l'élimination politique et physique de Patrice Lumumba ». A l'époque des faits, ces personnalités exerçaient des responsabilités politiques ou militaires aux côtés du président sécessionniste katangais, Moïse Tshombe, ou alors étaient diplomates, envoyées au Congo par le gouvernement belge.

Aujourd'hui, selon la presse belge, seules deux des dix personnes initialement visées par la plainte sont encore en vie. Il s'agit de l'ancien diplomate et homme d'affaires Etienne Davignon, 89 ans, et de l'ex-haut fonctionnaire Jacques Brassine de la Buissonnière, 92 ans. Frédéric Van Leeuw a indiqué à RFI que l'enquête continue, rappelant que lors de la com-

mission parlementaire qui avait eu lieu en 2000, des auditions avaient eu lieu à huis clos et le juge d'instruction avait décidé, il y a quelques mois, de faire une perquisition au Parlement pour obtenir le contenu de ces auditions. « Actuellement, il y a un débat juridique qui se fait. Les pièces sont sous scellés. Nous avons soutenu, en tout cas en tant que parquet, qu'il n'était justifiable ni légalement ni moralement de garder secrètes les auditions qui ont été faites à huis clos il y a plus de vingt ans. Il y a un point de vue différent qui a été développé au niveau du Parlement et cette question-là doit être tranchée. Le dossier a été plaidé le 1er juin et l'arrêt de la Cour d'appel est prévu vers le 14 septembre », a déclaré le chef du parquet fédéral belge.

Pour ce dernier, l'instruction aboutira à un procès si, au moment où la juge estime que son dossier est clôturé et qu'elle ne peut pas aller plus loin, le parquet fédéral décide de poursuivre X ou Y dans ce dossier. « Donc je ne peux pas encore anticiper cela. La prochaine échéance sera l'arrêt de la Cour d'appel, le 5 septembre. Nous saurons alors si nous pouvons avoir accès aux PV. Là, les décisions de la juge seront différentes : soit il n'y aura pas d'accès, alors l'ensemble des devoirs d'enquête aura été épuisé, puisque toutes les personnes auront été interrogées une ou plusieurs fois. Soit il y aura accès et là, il faudra que les enquêteurs prennent connaissance de ces auditions, qu'ils puissent les étudier et faire les comparaisons nécessaires avec tous les autres éléments du dossier. Mais je pense que dans ce dossier, il faut aller le plus loin possible... Tout en sachant que c'est plus compliqué, après plus de 60 ans », a admis Frédéric Van Leeuw à la RTBF.

Patrick Ndongidi

HUITIÈME FORUM DE WFAD

Le bureau de la RDC a pris une part active

Le bureau de la République démocratique du Congo (RDC) de la Fédération mondiale contre la drogue (WFAD), à travers le représentant-pays, Dandy Yela, a participé, du 13 au 14 juin, au huitième forum mondial de cette fédération, qui s'est tenu à Göteborg, en Suède.

Le huitième forum mondial de la WFAD a permis le traitement de nombreux sujets aussi intéressants les uns que les autres. Organisée conjointement avec European cities against drugs, la rencontre a permis aux experts du domaine de partager des recherches, des meilleures pratiques et des outils sur la prévention, le traitement et la récupération, le plaidoyer, la prévention, les droits des enfants et contre la légalisation.

Ce forum mondial, note-t-on, est un lieu de rencontre pour les membres de la WFAD ainsi que pour les professionnels, les universitaires, les autorités locales, régionales et nationales et d'autres décideurs du monde entier travaillant pour prévenir l'abus de drogues, augmenter le traitement et promouvoir le rétablissement et la réintégration, les prestations de service.

Lucien Dianzenza



Le représentant-pays de WFAD-RDC, Dandy Yela, intervenant lors du forum

CONJONCTURE NATIONALE

Trois chocs extérieurs majeurs sans impact néfaste sur l'économie

La pandémie de covid-19, la guerre en Ukraine et l'agression de la République démocratique du Congo (RDC) par le Rwanda sont les trois chocs extérieurs qui influencent présentement l'économie du pays. Pour autant, les premiers éléments de leur évaluation relèvent une véritable résilience de l'économie nationale.

La dernière réunion du Comité de conjoncture économique a permis à quelques membres du gouvernement de la République et à la gouverneure de la Banque centrale du Congo d'exprimer une réelle satisfaction sur l'évolution récente de la vie économique. L'économie nationale n'a pas subi de plein fouet les effets des trois chocs extérieurs majeurs, a conclu la dernière réunion du Comité de conjoncture économique. « Nous avons constaté en gros que notre économie reste résiliente », lit-on dans le compte rendu des travaux qui ont eu lieu sous la présidence du Premier

ministre, Sama Lukonde. Il y a le taux de change qui reste stable, autour de 2004 FC contre 1 dollar américain et 2039 FC contre 1 dollar au taux parallèle. Pour l'heure, le tour d'horizon de la situation économique bénéficie d'une note de satisfaction du gouvernement de la République.

Outre le taux de change, il y a aussi les réserves qui se fixent aujourd'hui aux alentours de 3,9 milliards de dollars. A cela, il faut

ajouter le maintien à un certain niveau et même carrément le rabais des prix par certaines entreprises pour lutter contre l'inflation importée. Certaines décisions visaient tout simplement à neutraliser la taxe sur la valeur ajoutée. Le gouvernement a salué le respect de ces décisions salvatrices par environ 52 % des entreprises. Ce qui constitue déjà une majorité. En retour, au moins 48 % des

« Les instructions ont été données au ministre des Finances pour sévir et faire redresser ces entreprises-là de manière à ce qu'elles paient à l'État le manque à gagner »

entreprises n'ont pas suivi le mouvement. Pour les opérateurs récalcitrants, ils subiront la rigueur de la loi. « Les instructions ont été données au ministre des Finances pour sévir et faire redresser ces entreprises-là de manière à ce qu'elles paient à l'État le manque à gagner », fait-on savoir. Sur le terrain, le contrôle va se poursuivre et même se renforcer de manière à ce que les effets soient ressentis par la population. Enfin, un autre facteur important de déstabilisation de l'économie nationale a connu une évaluation au niveau du comité : les prix des produits pétro-

liers. Sur ce dernier point, il a été signalé la tendance haussière du prix du pétrole au niveau international, avec un baril à 121 dollars contre 110. Par conséquent, le gouvernement de la République est contraint de suivre le rythme tout en veillant à une progression maîtrisée de la hausse des prix du litre à la pompe. « Les instructions ont été données pour que le ministre en charge des Hydrocarbures prenne toutes les dispositions de manière à maîtriser le manque à gagner et à augmenter le niveau du stock », précise le compte rendu.

Laurent Essolomwa

SITUATION DANS L'EST DE LA RDC

L'Eglise du Christ au Congo appelle à la mobilisation générale

L'Eglise du Christ au Congo a affirmé sa volonté d'accompagner l'éveil national qui rassemble et mobilise le peuple congolais afin de mettre fin, par tous les moyens, aux ambitions bellicistes des groupes armés et terroristes, dont le M23, sur le territoire congolais.

Dans un appel du 16 juin sur la situation qui prévaut dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), le président national et représentant légal de l'Eglise du Christ au Congo (ECC), le révérend Dr André Gédéon Bokundoa-bo-Likabe, a dit avoir constaté que « l'effort d'éradiquer les forces négatives qui sévissent dans cette vaste région s'en trouve aujourd'hui torpillé par la résurgence d'un groupe terroriste, le M23, à la solde des mêmes pays étrangers, coalisés pour maintenir la RDC dans une insécurité meurtrière ». Cette Eglise a, par ailleurs, salué les différentes positions prises par la communauté internationale qui, enfin, identifie le Rwanda



Le révérend Dr André Gédéon Bokundoa-bo-Likabe

comme pays à l'origine des agressions et des actions terroristes en République démocratique du Congo

(RDC). Tout en condamnant cette crise inquiétante qui répand la mort massive, se moque

de la sacralité de la vie humaine, occasionnant en particulier l'atteinte mortelle intolérable de la population vulnérable, l'ECC fustige le comportement hypocrite des pays voisins et le silence coupable de certaines instances internationales qui, d'une part, alimentent la conflictualité en RDC et, d'autre part, restent inertes face à l'enlèvement de ce pays dans l'instabilité et sa logique de pourrissement.

L'éveil national pour cause de la patrie

Face à la situation décriée, l'ECC affirme sa volonté d'accompagner l'éveil national qui rassemble et mobilise le peuple congolais afin de mettre fin, par tous les moyens, aux ambitions bellicistes des groupes armés et terroristes, dont le M23, sur le territoire national. Cette église rappelle, en effet, que l'agression de la RDC par les autorités rwandaises n'implique par

tous les Rwandais. D'où, elle exhorte les Congolais à s'abstenir de tout discours de haine ou de xénophobie contre le peuple rwandais. Tout en réitérant son soutien aux Forces armées de la RDC dans leur défense de l'intégrité du territoire national et la sauvegarde de l'unité du pays, l'ECC félicite et encourage également l'ensemble de la population congolaise à persévérer pour son éveil de conscience collective face à tous les dangers et aux ennemis qui menacent le pays. Saluant les deux mesures prises par l'Etat congolais de rompre tout accord, protocole et autres engagements pris avec le Rwanda, l'ECC encourage la prise d'autres mesures allant jusqu'à rompre les relations diplomatiques avec ce pays agresseur ou avec le leader d'un pays qui tient son bonheur sur le sang des Congolais...

Lucien Dianzenza

« L'effort d'éradiquer les forces négatives qui sévissent dans cette vaste région s'en trouve aujourd'hui torpillé par la résurgence d'un groupe terroriste, le M23, à la solde des mêmes pays étrangers, coalisés pour maintenir la RDC dans une insécurité meurtrière ».

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le ministre à l'écoute de son administration

Le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a échangé récemment à bâtons rompus avec les cadres et agents de son administration centrale, au sujet de leurs préoccupations.

Après plus d'un an à la tête de l'Aménagement du territoire, Guy Loando est passé à l'évaluation de son action avec les cadres et agents du secrétariat général. Cet exercice lui a permis de voir dans quelle mesure peaufiner de nouvelles stratégies pour répondre aux desiderata afin de booster son travail avec, bien sûr, l'apport de son administration. Des efforts, certes, ont été déployés pour relever ce jeune ministère en pleine réforme,



Le Ministre d'Etat Guy Loando Mboyo

notamment la dotation des moyens de locomotion aux directeurs centraux, mais le personnel a fait savoir que les conditions socio-professionnelles ne sont pas encore satisfaisantes car il manque un peu de tout.

Nombreux de travailleurs n'ont pas de salaire et prime et il est déploré aussi le manque de l'outil informatique, des fournitures de bureau. La gestion du personnel pose problème à cause de l'absence d'un

cadre approprié de travail. Répondant aux doléances soulevées, le ministre d'Etat Guy Loando a indiqué: «*Nous sommes là pour changer les choses et non rester dans la distraction. On est ministre parce qu'il y a une administration. Si l'administration ne marche pas, tout ce qu'on arrête comme programme, stratégie, ne pourra pas trouver de solution*».

Il a, par ailleurs, appelé son administration à travailler ensemble pour matérialiser la vision du chef de l'Etat dans le domaine d'aménagement du territoire.

Blandine Lusimana

«*Nous sommes là pour changer les choses et non rester dans la distraction. On est ministre parce qu'il y a une administration. Si l'administration ne marche pas, tout ce qu'on arrête comme programme, stratégie, ne pourra pas trouver de solution*».

COMIC SALON

La bande dessinée congolaise a participé à la biennale d'Erlangen

Thembo Kash est le chef de file des bédéistes ont exposé au 20e Salon international de la bande dessinée, centre d'intérêt de la ville de Bavière, en Allemagne, du 16 au 19 juin, commissariés par le duo Lydia Schellhammer/Christ Mukenge.

Pour Kash Thembo, la République démocratique du Congo a été sans aucun doute «*dignement représentée*» au Comic Salon d'Erlangen qui a pris fin hier. En soirée, le bédéiste, ravi de prendre part à la biennale, a confirmé au «*Courrier de Kinshasa*» la participation de dix Congolais. «*J'ai conduit une délégation venue de Kinshasa à la 20e édition du plus grand festival de bande dessinée d'Allemagne*», a-t-il dit. Et de préciser: «*Du côté des bédéistes, il y a eu Judith Kalwaji, Santa Kakese, Papa Mfum'u'Eto 1er, Yann Kumbozi et Al'Mata (résidant en France). Jean Kamba, un théoricien de l'art et chercheur ainsi que le scénariste et éditeur de fanzines Rocky Kashama, nous accompagnent*». Par ailleurs, a-t-il renchéri, «*Il a manqué néanmoins Barly Baruti qui est présentement à Kinshasa et*



La photo de famille de la délégation congolaise au Comic Salon/DR

Tetshim de Lubumbashi. Empêchés, ils sont représentés ici à Erlangen par leurs œuvres qui font partie de l'exposition».

La délégation congolaise en Allemagne a fait partie des artistes venus des quatre coins du globe, près de 450,

réunis au 20e Salon international de la bande dessinée, le deuxième d'Europe après celui d'Angoulême, en France. Dès l'ouverture, Kash Thembo et ses pairs ont marqué leur présence à l'événement. Il a confié avoir pris plaisir à proposer des croquis de certains de ses personnages, notamment la belle Lola de «*Jungle urbaine*», sa première bande dessinée personnelle parue chez L'Harmattan. Mais il a aussi procédé à des dédi-

caces d'albums à l'instar de «*Mbote Kinshasa !*», adaptation du court métrage «*Debout Kinshasa !*», les Tome 1 et 2 de «*Vanity*» scénarisés par le Belge André-Paul Duchâteau.

Outre les auteurs invités, journalistes spécialisés, chercheurs en bandes dessinées, collectionneurs et éditeurs ont participé également à la biennale d'Erlangen. La scène de la bande dessinée, son univers et ses contours ont été décryptés

à l'occasion de la cinquantaine de conférences, présentations et discussions qui se sont tenues durant les quatre jours du salon.

Des contacts personnels ont été établis avec les artistes et le public lors des séances de dédicaces des albums et autres ouvrages illustrés. Des échanges possibles au moment de la visite des stands d'expositions mais aussi, les visiteurs ont eu le privilège d'assister à des réalisations de dessin grandeur nature. Les dessinateurs, à l'instar de Kash qui l'a fait jeudi, ont croqué sur place et même offert des formations de dessin à l'occasion.

Notons que le duo germano-congolais Lydia Schellhammer/Christ Mukenge, en séjour en Allemagne, a assuré le commissariat de l'exposition de la République démocratique du Congo au Comic Salon 2022. Le Salon international de la bande dessinée d'Erlangen est normalement organisé tous les deux ans depuis quarante ans. Mais suite à la covid-19, en 2020, la biennale n'avait pas pu se tenir comme prévu, d'où le report de la 20e édition à cette année.

Nioni Masela

«*Il a manqué néanmoins Barly Baruti qui est présentement à Kinshasa et Tetshim de Lubumbashi. Empêchés, ils sont représentés ici à Erlangen par leurs œuvres qui font partie de l'exposition*»

ENVIRONNEMENT

Lancement à Kinshasa de la campagne « Bopeto na kelasi »

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a lancé, dans l'enceinte du lycée Sainte Germaine de N'Djili, à Kinshasa, la campagne destinée à sensibiliser environ cent quatre-vingt mille écoliers avant les grandes vacances, afin de poser des actes clés en vue de protéger la planète contre les conséquences néfastes du changement climatique.

La campagne s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'enfant africain, le 16 juin de chaque année. Elle vise à sensibiliser les enfants à la gestion des déchets dans les établissements scolaires et au sein des ménages ainsi qu'à impulser un esprit d'entrepreneuriat aux adolescents dans le recyclage des déchets dès l'année prochaine.

Il s'agit d'un projet initié par deux jeunes ambassadeurs climat de l'Unicef, à savoir Ketsia et Emmanuel qui s'engagent à sensibiliser cinq cents élèves dans vingt-quatre communes de Kinshasa.

Dans son mot pour la circonstance, la représentante de l'Unicef en charge de la communication, Sylvie Nsona, a fait savoir que les changements climatiques et la dégradation de la biodiversité menacent directement la capacité des enfants à survivre, à grandir et à s'épanouir. Les inondations et les érosions, a-t-elle dit, endommagent fréquemment les infrastructures d'eau et d'assainissement et interrompent les services, propageant ainsi les mala-

dies hydriques, notamment le choléra et le paludisme, auxquelles les enfants sont particulièrement vulnérables.

« Plus de 90% des maladies liées au climat touchent les enfants de moins de cinq ans. La forte croissance démographique est un autre facteur qui exacerbe la vulnérabilité des populations au changement climatique », a-t-elle indiqué. Elle a ajouté qu'en ce jour consacré aux enfants, son institution a décidé d'accompagner la proposition de ces deux jeunes ambassadeurs climat, avant de poursuivre que Ketsia et Emmanuel sont engagés sur les questions climatiques et sont également formés sur les droits de l'enfant.

Sylvie Nsona a, par ailleurs, souligné que ces jeunes ambassadeurs accompagnent l'Unicef dans la mise en œuvre de la campagne de plaidoyer et d'initiatives en faveur du climat et de l'environnement afin d'inspirer d'autres jeunes à agir pour rendre le monde meilleur et garantir le respect des droits de chaque enfant.

Dans son plaidoyer, le jeune ambassadeur Emmanuel, au



La campagne «Bopeto na kelasi» pour la lutte contre la dégradation de l'environnement

nom des enfants congolais, a demandé au gouverneur de la ville de Kinshasa d'être leur premier allié de ce projet et collaborer étroitement pour sa réussite.

Il a également invité la commissaire provinciale de l'Environnement de les accompagner dans chacune des étapes de ce projet. Emmanuel a, en outre, suggéré au ministre de l'Éducation de

faciliter la mise en œuvre de ce projet en signant une circulaire sur la gestion des déchets et la protection de l'environnement dans les écoles de Kinshasa. Il a, enfin, recommandé à l'Unicef de continuer d'appuyer ce projet afin de l'étendre dans toutes les écoles du pays.

Pour lier l'utile à l'agréable, d'une manière symbolique, des poubelles ont été re-

mises aux représentants du lycée Sainte Germaine, des différents districts et des provinces éducationnelles de Kinshasa.

Il sied de retenir que la Journée de l'enfant africain pour cette édition 2022 a eu pour thème « Parce que nous n'avons qu'une terre, je m'engage à la protéger avec mes condisciples à l'école ».

Blandine Lusimana

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



SALON VIVATECH

Temps forts au stand M32 Pratic-Osiane

L'équipe des Dépêches de Brazzaville / Le Courrier de Kinshasa se mobilise et met en lumière les temps forts du stand de la délégation congolaise de Luc Missidimbazi avec les start-up et ses partenaires

Au bout de trois premiers jours, avec le vendredi 17 juin, journée marquée notamment par la visite du Président de la République française, Emmanuel Macron, qui a passé une heure sur la Stage One de Viva-Tech, c'est l'effervescence qui prévaut au «stand M32 / Pratic-Osiane» du salon VivaTech de Paris Porte de Versailles.

Ici, le programme est chargé. En partie, les démonstrations pertinentes des start-up, «Tinda, Noki-Noki, Home-Tech et Green TechAfrica» et les échanges sont relayés par photos, vidéos, tweets et les autres réseaux sociaux. Mais qu'à cela ne tienne : il nous reste les lecteurs classiques à informer.

De nos échanges avec les Start-up congolaises, il ressort qu'elles sont bien dans le tempo des 6 grandes thématiques de ce salon, appliquées aux réalités congolaises : environnement ; mobilité : Web 3.0 ; futur du travail ; inclusion et «scaleups» européennes.

Tinda, représentée par Laud Obami Mbon Ley, est une plateforme numérique de transfert d'argent via le mobile, se veut être la solution révolutionnaire qui favorise l'inclusion finan-



VivaTech 2022, visite du Ministre de la francophonie, des Numériques de la RDC, Désiré Cashmir Eberande Kolongele, stand M32 Pratic-Osiane

cière en Afrique, en général, et au Congo, en particulier.

Accessible sur tout type de téléphone, l'application veut briser les barrières encore visibles pour ainsi aider la population africaine très peu bancarisée à avoir accès à des services grâce au développement des télécommunications mobiles.

Pour Noki-Noki, c'est Jonathan Yanghat qui répond aux visiteurs. Cette entreprise de call center spécialisée dans le ser-

vice de livraison rapide, a pour sa principale mission d'acheminer un ou plusieurs colis, sous toutes les formes. L'entreprise offre des services parmi lesquels noki-noki coursier, noki-noki entreprise et enfin noki-noki shopping.

Tabawe Elorion met en avant les prouesses de Home-Tech,

société de fabrication de couveuse destinée aux agriculteurs. Elle fonctionne sous trois composantes, à savoir le sous-secteur de 220 volts, par batterie ou encore par panneaux solaires.

Dans le cadre de l'environnement, Daphnée Horeb Mayet en appui de ses fiches de pré-

sentation, procède à expliquer étape par étape les traitements de la jacinte d'eau par Green Tech. Cette société travaille dans la transformation de la plante naturelle en un absorbant d'hydrocarbure. L'entreprise propose des solutions et des produits vertueux grâce aux impacts socio-économiques et environnementaux. En parallèle, que ce soit le Figa, représenté par Yvon Eddy Steeve Mougany ou Obac Capital, représenté par Philippe Bouiti Viaudo, les échanges continuent sur l'impulsion, l'accompagnement ou la présentation des outils mis en place pour une collaboration efficace entre la diaspora et les Startups Congolaises.

Les visites de personnalités au stand M32 dénotent de l'importance des partenariats et des synergies à établir.

Luc Missidimbazi a reçu Désiré Cashmir Eberande Kolongele Ministre de la francophonie, des Numériques de la RDC et Rémy Roux, le directeur général de l'AFD.

Marie Alfred Ngoma

Rencontre avec Me Dieudonné Mpouki, président du GIE Infogreffe de France

Le Franco-Congolais Dieudonné Mpouki exerce un des métiers incontournables du paysage économique français, institution pionnière en matière de dématérialisation. Au salon VivaTech, il a échangé avec les représentants du stand M32 Pratic-Osiane.



Maître Dieudonné Mpouki au centre de l'équipe InfoGreffre (DR)

En somme, la présence de Me Dieudonné Mpouki sur le stand M32 Pratic-Osiane constitue une continuité des échanges à la suite de sa récente intervention à la sixième édition Osiane 2022, à Brazzaville. Ici, au salon, il vient à la rencontre des représentants de Pratic-Osiane pour voir comment établir des synergies, par exemple, sur le dispositif dématérialisé en matière de création d'entreprise ou sur le rôle essentiel d'Infogreffe.fr qui est un service digitalisé, entretenu, alimenté et certifié par l'ensemble des greffiers métropolitains et d'Outre-mer en France. Ac-

tuellement, Infogreffe France a fait le choix de Qonto, un fleuron de la Fintech qui s'adresse exclusivement aux entrepreneurs. Sa philosophie est de fluidifier les démarches et libérer le potentiel des entreprises, quelle que soit leur taille (TPE, indépendants, PME, start-up).

En dehors de ce dispositif, d'autres offres peuvent être proposées et sont susceptibles de répondre à certains besoins des États de l'Afrique francophone dont l'écosystème des affaires est proche de celui de la France.

M.A.N.

NÉCROLOGIE



Les familles Sombeyndza et Ibara, Emma Ossebi, Donald Okoko, Clarisse Okoko, Apendi et Elda Okoko ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, sœur, belle-fille et nièce, Norcia Péa Sombeyndza, survenu le 10 juin à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient à Brazzaville au domicile familial, rue Mbé n°371, à Ngamakosso (Réf : arrêt marché). A Pointe-Noire la veillée se trouve à Siafoumou, arrêt Manguier.

L'inhumation aura lieu ce mercredi 22 juin à Pointe-Noire

BSCA Bank

Banque Sino-Congolaise pour l'Afrique

CONVOCAATION A LA LERE SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA BSCA.BANK POUR L'ANNEE 2022 DU 27 JUIN 2022

Aux Actionnaires de la BSCA.Bank,

J'ai l'honneur de vous informer que la 1^{er} réunion de l'Assemblée générale des Actionnaires pour l'année 2022 de la BANQUE SINO-CONGOLAISE POUR L'AFRIQUE en sigle BSCA.Bank, aura lieu le 27 JUIN 2022, à 10H00, à l'immeuble BSCA.Bank, Boulevard Denis-Sassou-N'Gusso, Centre-ville, république du Congo, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1) Examen et adoption du projet d'ordre du jour;
- 2) Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 décembre 2021;
- 3) Approbation du Rapport de gestion de la BSCA.Bank pour l'exercice 2021;
- 4) Présentation du Rapport général et du Rapport spécial des Commissaires aux comptes;

- 5) Approbation des Comptes annuels-Exercice 2021;
- 6) Approbation de l'affectation du résultat-Exercice 2021;
- 7) Approbation du rapport annuel de la BSCA.Bank pour l'année 2021;
- 8) Quitus aux administrateurs;
- 9) Pouvoirs pour formalités;

La participation par vidéoconférence ou conférence téléphonique est admise et la présence de tous est vivement souhaitée.

Je vous prie d'agréer, chers Actionnaires, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conseil d'Administration

INFORMATION A LA CLIENTELE

Pour cause d'inventaires, les caisses du réseau de la Banque Postale du Congo (BPC) y compris celles situées dans les résidences fiscales seront fermées le **30 juin 2022** à partir de 12h00.

Les caisses ré ouvriront aux heures habituelles dès le **1^{er} juillet 2022**.

La Banque Postale du Congo vous prie de bien vouloir accepter ses excuses pour le désagrément causé.

LA DIRECTION GENERALE



Notre ambition : votre réussite

REPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT FRANÇAIS
DU CONGO

FÊTE DE LA MUSIQUE & DE LA SAPE

21 JUIN

CONCERTS DÉFILÉ SAPOLOGIE

**4 SCÈNES
1 PODIUM
PLUS DE 100 GROUPES
PLUS DE 700 ARTISTES**

À PARTIR DE 16H00 100% GRATUIT

STARK, KIABI, MTN, RITOKO, 100.5FM, CANAL, MEHALLS, AIRFRANCE, MOVA, D, CARTEL, etc.

ENVIRONNEMENT

Le Gabon abritera la Semaine africaine du climat

Le Gabon accueillera, du 29 août au 1^{er} septembre, la Semaine africaine du climat, une conférence organisée sur chaque continent par l'Organisation des Nations unies (ONU) pour préparer la COP 27 afin de « résoudre les défis urgents » du changement climatique.

La rencontre se tiendra dans la capitale Libreville et a pour objectif de « s'attaquer aux inégalités sociales et d'investir dans un développement qui est bon pour l'humanité et la nature », selon un communiqué, daté du 16 juin, de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques ou ONU-Climat.

Le continent est confronté à des épisodes climatiques extrêmes. La Corne de l'Afrique est notamment frappée par une sécheresse menaçant de famine des dizaines de millions d'habitants.

Les effets du changement climatique ont fait perdre 20% de croissance aux pays les plus exposés depuis l'an 2000, selon une étude réalisée pour Climate Vulnerable Forum, un groupe de cinquante-cinq pays d'Afrique, d'Asie-Pacifique, d'Amérique latine et des Caraïbes.

« La réunion rassemblera les parties prenantes en vue d'une collaboration régionale, ouvrant un espace pour faire face aux risques partagés et saisir les opportunités communes. En travaillant ensemble, les gouvernements, les dirigeants du secteur privé, les organisations de développement, les jeunes et la société



La capitale gabonaise abritera la semaine africaine du climat DR

civile peuvent trouver un terrain d'entente et agir dans un but commun », explique l'ONU. Ce sera également l'occasion pour les parties prenantes de partager leurs actions en cours afin de réduire les impacts climatiques et de construire des communautés résilientes, ap-

leaders dans la réponse mondiale au changement climatique. Cette Semaine africaine du climat peut émerger comme un catalyseur de l'action climatique mondiale, car les gouvernements et les parties prenantes abordent ensemble les questions climatiques », a indi-

une étape clé pour la COP 27, la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques, qui se tiendra en Égypte, en novembre prochain.

Le choix du Gabon pour accueillir cet événement africain n'est pas fortuit, le pays étant engagé depuis plusieurs années dans

contre les changements climatiques.

« C'est la reconnaissance du rôle décisif joué par notre pays dans la lutte contre les dérèglements climatiques. Il n'y a pas de fatalité. Le temps est à l'action ! », a tweeté le président gabonais, Ali Bongo Ondimba.

Par ailleurs, les efforts du Gabon pour cette cause lui ont déjà valu plusieurs récompenses au niveau international. En juin 2021, il a été le premier pays africain à être récompensé d'environ 9,3 milliards de FCFA pour les efforts continus déployés entre 2016 et 2017 afin de réduire les émissions de CO2 par la préservation de son couvert forestier. Le financement a été accordé dans le cadre de l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale, gérée par l'ONU. Et Libreville, souvent citée pour son combat en faveur de la biodiversité, plaide pour l'instauration dans le monde de « crédits biodiversité » sur le modèle des crédits carbone.

En rappel, l'édition 2021 de la Semaine africaine du climat, en Ouganda, avait rassemblé 4 500 participants, notamment des représentants des gouvernements, des chefs d'entreprise et des membres de la société civile.

Josiane Mambou Loukoulou

« S'attaquer aux inégalités sociales et d'investir dans un développement qui est bon pour l'humanité et la nature »

prend-on.

Et « pour le Gabon, cette Semaine africaine du climat est l'occasion de faire avancer la mise en œuvre du Pacte de Glasgow pour le climat et l'Accord de Paris, et de positionner les pays africains comme des

spécial du président du Gabon et secrétaire permanent du Conseil national climat.

Une étape clé pour la COP 27

La Semaine africaine du climat 2022, selon l'ONU, sera aussi

la lutte contre les changements climatiques et n'a de cesse de mettre en place des stratégies visant à protéger l'environnement et ses forêts. Cet engagement du Gabon en faveur du climat a été renforcé en 2021 par l'adoption d'une loi en faveur de la lutte

G5 SAHEL

Le Mali retire près de 1400 soldats

Le chef d'état-major des armées du Mali, le général Oumar Diarra, a annoncé le retrait des soldats maliens de la force conjointe régionale dans les prochains jours, dans une lettre adressée au président en exercice du G5 Sahel.

Selon le document classé confidentiel, le retrait annoncé concerne l'ensemble des soldats maliens affectés au poste de commandement du G5 Sahel à Bamako, au fuseau ouest à Néma en Mauritanie, et au fuseau centre à Niamey au Niger. Les soldats basés à Bamako seront, quant à eux, affectés dans leurs services d'origine dès le 1er juillet prochain. Au total, 1400 hommes sont concernés sur les 5000 que compte la force conjointe régionale chargée de mener des opérations antiterroristes transfrontalières.

Les autorités maliennes avaient annoncé, le 15 mai dernier, que le pays allait « se retirer de tous les organes et instances du G5 Sahel, y compris la force conjointe ».

La raison du retrait de cette organisation régionale qui réunit depuis 2014, avec un fort appui français, le Mali, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger et le Tchad est, selon la junte, « l'opposition de certains Etats du G5 Sahel » à ce que le Mali prenne sa

présidence tournante. Celle-ci aurait dû lui revenir en février.

Ce retrait intervient après l'annonce, début mai, par la junte malienne, de la suspension d'un traité de coopération signé en 2014 avec la France, ainsi que des accords de 2013 et 2020 fixant le cadre juridique de la présence de la force anti-djihadiste Barkhane et du regroupement de forces spéciales européennes Takuba.

Les relations entre le Mali et la France sont tendues, depuis que Paris et ses alliés ont accusé l'exécutif malien de s'être assuré les services de la société militaire privée russe Wagner. Ce que réfute Bamako.

Le Mali est depuis janvier dernier sous le coup de sanctions économiques et diplomatiques de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest, en raison du refus des autorités de réduire la période de transition à seize mois au maximum après le putsch de mai 2021.

Josiane Mambou Loukoulou

HÔTELLERIE

Les pays africains les plus attractifs

L'Afrique, continent prisé par les touristes, développe ses capacités d'accueil, notamment pour l'hébergement, d'après une enquête de W Hospitality Group, membre de Hotel Partners Africa, en association avec l'Africa Hospitality Investment Forum (AHIF).

Selon les résultats de l'enquête, l'Égypte caracole en tête des pays africains en ce qui concerne les capacités d'accueil dans les hôtels, avec 6 142 chambres. Elle est suivie du Maroc avec 5 577 chambres. L'Éthiopie, avec 3 871 chambres arrive en troisième position suivie du Cap-Vert avec 3 016 chambres, le Nigeria avec 2 544 chambres, le Kenya avec 2 450 et l'Algérie avec 2 337 chambres puis la Tunisie avec 2 280 chambres. L'Afrique du Sud avec 1 948 chambres et le Sénégal avec 1 919 chambres complètent le top 10. Pour 2022, l'Égypte arrive largement en tête du peloton en matière de pièces en projet ainsi que celles en construction avec plus de 21 000 chambres dans quatre-vingt-cinq hôtels en développement, en hausse de 20 % par rapport à l'année dernière. Elle est suivie par le Maroc, avec 7 209 chambres en développement, réparties dans cinquante

nouveaux hôtels. Le Nigeria, avec 5 619 chambres dans trente-trois hôtels arrive en troisième position suivi de l'Éthiopie avec 206 chambres réparties dans vingt-neuf hôtels, le Cap-Vert avec 4 639 chambres dans dix-sept hôtels et l'Algérie qui arrive en sixième position avec 3 202 chambres réparties en quinze hôtels.

De son côté, la Tunisie arrive à la septième position avec 2 918 chambres réparties dans quatorze hôtels. Pour ce classement, l'Afrique du Sud, avec 3 133 chambres réparties dans vingt et un hôtels, et le Sénégal, avec 2 693 chambres réparties dans treize hôtels, ferment la marche du podium. Il faut dire que l'Algérie réalise une véritable avancée alors que la Tunisie, réputée pour la performance de son secteur touristique, est à la traîne.

Noël Ndong

LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION

Le gouvernement appelle à la préservation de l'écosystème national

Les Nations unies ont choisi comme thème « Tous ensemble pour vaincre la sécheresse ! » pour célébrer, cette année, la Journée mondiale de lutte contre la désertification. A l'occasion, la ministre congolaise de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a fait une déclaration le 16 juin au nom du gouvernement.

Selon Arlette Soudan-Nonault, le hasard du calendrier a voulu que cette année la Journée mondiale de lutte contre la désertification soit célébrée une semaine après la clôture, à Abidjan, de la COP 15 sur la désertification, laquelle a mis l'accent sur le fait que l'Afrique soit la région la plus menacée au monde par ce phénomène. En effet, si la désertification concerne près de 40 % des terres émergées de la planète et affecte déjà environ la moitié de l'humanité, l'Afrique est le seul continent où deux tiers des terres arables pourraient disparaître d'ici à 2025 sous l'effet de la sécheresse et de la dégradation des sols, d'après une récente évaluation de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

A Abidjan, a poursuivi la ministre congolaise de l'Environnement, les délégués africains se sont battus pour qu'un protocole additionnel soit ajouté à la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification. Ce protocole aurait permis de drainer des financements pour prévenir les conséquences des grandes sécheresses. « Hélas, leur insistance s'est heurtée au refus et à l'égoïsme des grandes puissances. Soyons lucides: la lutte contre la désertification reste une cause



La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo prononçant la déclaration/DR

marginale aux yeux de la communauté internationale, comme si elle ne concernait l'avenir que de quelques pays pauvres d'Afrique », a-t-elle déclaré.

Pour la ministre Arlette Soudan-Nonault, le Congo bénéficie certes d'un climat équatorial arrosé qui le met en principe à l'abri des pénuries d'eau. Mais, la désertification, ce n'est pas seulement l'absence de pluies, car

elle concerne tout le processus de dégradation des terres, dont le désert n'est que le stade ultime. Les zones humides, a-t-elle ajouté, sont également touchées par la perte de fertilité des sols et l'impact de cette destruction sur la production agricole ainsi et la disponibilité de l'eau saine est évidente. « Nous devons donc être vigilants et nous le sommes, grâce à la volonté politique et à

l'attention permanente que porte aux défis environnementaux le président Denis Sassou N'Guesso, premier écologiste du Congo. Notre écosystème est en grande partie préservé des ravages de la déforestation à travers les plans d'aménagement dédiés et la certification des concessions, selon les meilleurs standards au monde », a-t-elle signifié. « Notre arsenal législatif nous permet d'encadrer et au besoin de sanctionner les industries extractives, dont les rejets sont susceptibles d'épuiser les sols et de polluer les cours d'eau, donc de faire progresser la désertification. Même vigilance en ce qui concerne les pesticides toxiques, les sachets en plastique, les déchets miniers et tout ce qui est en mesure de dégrader nos terres », a ajouté Arlette Soudan-Nonault.

La ministre de l'Environnement a fait savoir que sur le plan institutionnel, le Congo qui est partie prenante de la convention de l'Organisation des Nations unies sur la désertification, participe également au groupe de travail sur la désertification de la Commission des forêts d'Afrique centrale. « Est-il enfin besoin de préciser que la prévention des effets néfastes de la sécheresse est au cœur des préoccupations de la Commission

climat du bassin du Congo, dont plusieurs pays membres tels que le Tchad, le Kenya ou le Soudan du sud sont directement impactés par ce phénomène destructeur ? », a-t-elle interrogé.

Parlant du thème de cette journée, Arlette Soudan-Nonault a signifié que se mettre ensemble pour vaincre la sécheresse, thème de cette journée internationale, signifie savoir que les vaccins contre la désertification existent. Ils s'appellent gestion durable des terres, agroforesterie, régénération des sols, irrigation responsable. Cela signifie aussi prendre conscience que la préservation des terres est un défi majeur pour réduire la faim dans le monde, où un milliard et demi de personnes, dont une majorité d'Africains, vient sur des terres dégradées. Cela signifie enfin que tous les Congolais doivent considérer leur sol comme un bien public et un patrimoine commun qu'il revient de préserver. « Ce n'est pas le désert qui avance, ce sont les hommes qui créent de nouveaux déserts », entend-on parfois. A nous de démentir cette prédiction en faisant en sorte que, notre cher et beau pays, la nature foisonnante de vie qui nous a précédé ici-bas puisse nous survivre », a-t-elle conclu.

Bruno Okokana

LES DEUX CONGO À L'INTERNATIONAL !

Pour vos annonces publicitaires

DIRECT

UN PARTENAIRE DE

CANAL+
INTERNATIONAL

CONTACT :
+242 06 928 40 28

free CANAL 449
CANAL+ CANAL 334
EASY CANAL 3
molotov.TV
MAG BOUQUET AFRICAIN

AIRES PROTÉGÉES

Le parc d'Odzala-Kokoua désigné réserve de biosphère par l'Unesco

Le certificat de classement du parc d'Odzala-Kokoua comme réserve de biosphère a officiellement été remis, le 17 juin à Brazzaville, à la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo. Le statut de réserve de biosphère vient consacrer le caractère unique à cette aire protégée en tant que site mondial pour la biodiversité et site dédié au développement durable.

La désignation du parc national d'Odzala-Kokoua comme réserve de biosphère par l'Unesco traduit la reconnaissance de la communauté internationale pour les efforts entrepris par l'État congolais en matière de préservation de la faune et de la flore. Cette aire protégée conjugue à la fois la conservation de la nature, le développement économique (écotourisme) et le bien-être des communautés locales. Il s'agit d'un lieu où se pratique au quotidien une autre relation entre l'humain et son environnement.

L'octroi du statut de la réserve de biosphère mondiale est le résultat de plusieurs années de discussions entre les autorités congolaises et les experts onusiens, le statut provisoire ayant été délivré depuis 1977. Pour la représentante résidente de l'Unesco en République du Congo, Fatoumata Barry Marega, la nomination du parc est à mettre à l'actif du gouvernement congolais. « C'est la volonté politique au départ, ensuite, tout un travail qui intègre la résilience des communautés locales. Cela nous a permis de voir dans quelle mesure la faune et la flore



Rosalie Matondo posant avec les participants Adiacelles

sont respectées, si l'intérêt des communautés est respecté et quel point peut servir plus tard de zone de recherche », a-t-elle indiqué.

Relevons que le statut international de réserve de biosphère est actuellement partagé avec plus de sept cents sites dans plus de cent vingt-neuf pays dans le monde, impliquant environ deux cent soixante

millions d'habitants. Les parcs participent d'une problématique générale de la lutte de la préservation de la biodiversité, a souligné Henri Ossebi, ambassadeur du Congo auprès de l'Unesco, qui a porté la voix congolaise lors des discussions. « Tous ces succès participent à la visibilité du pays et lui sont profitables du point de vue des conséquences multidimension-

nelles », a estimé le diplomate congolais.

Créé dans les années 1930, le parc a traversé différents moments dans son évolution à ce jour. C'est le cas, par exemple, du braconnage de masse d'éléphants et d'autres espèces rares découvert au cours des années 1990. Cette reconnaissance encourage les autorités à continuer de faire de la préservation des éco-

systèmes une priorité, a assuré le ministre de l'Économie forestière, annonçant la création sous peu d'une aire protégée marine.

« Le gouvernement va procéder au lancement de la première aire protégée marine des tortues marines qui sont très importantes pour la faune. Le site sera mis en exergue au bord de l'océan Atlantique. Les perspectives sont énormes parce que le Congo s'est engagé à aller de l'avant dans la création des aires protégées et arriver à 30% de couverture nationale en aires protégées, conformément aux exigences internationales », a déclaré Rosalie Matondo.

Le processus de conservation implique les pouvoirs publics, les exploitants forestiers, les partenaires au développement et surtout les communautés locales. Dans un contexte de rapport entre l'humain et l'environnement, le député de Mbomo, Alfred Opimbat, a plaidé pour un meilleur encadrement favorisant la conservation et la protection de la population, dans une localité connue pour le conflit homme-éléphant.

Fiacre Kombo

PND 2022-2026

Les États-Unis octroient 17 milliards FCFA pour des projets structurants

Le programme de financement a été débattu, le 17 juin à Brazzaville, au cours de la session inaugurale du Comité de pilotage de l'Accord de subvention pour l'objectif du développement durable (DOAG) entre le Congo et les États-Unis. Ce financement américain est destiné principalement au secteur agricole, à l'élevage, à l'écotourisme.

Le programme DOAG est l'un des piliers de la coopération entre le Congo et les USA. La subvention qui était initialement de six millions de dollars américains, soit trois milliards FCFA, a été revue à la hausse à vingt-huit millions de dollars, environ 17 milliards FCFA. Cette augmentation de la subvention en faveur du Congo dénote, d'après Eugene Young, ambassadeur des USA en République du Congo, la volonté du gouvernement américain à pérenniser ce programme de développement durable.

« Il y a deux mots pour décrire la relation entre l'ambassade des États-Unis à Brazzaville et le Congo : coopération et croissance. Cet accord, qui est le deuxième du genre en Afrique centrale, repose sur ces deux simples mots (...) Le DOAG accord soutient, en effet, les perspectives de développement du pays reflétées dans le Plan national de développement (PND) 2022-2026, à savoir la

diversification économique, la protection de l'environnement, la création d'emploi pour le bien-être et la protection sociale... », a estimé l'ambassadeur américain.

Il faut ajouter que les USA font partie des partenaires du Congo, intervenant dans la promotion du développement économique durable. Le gouvernement américain soutient le pays, à travers ses organismes comme l'Agence américaine pour le développement international (USAID), les Agences fédérales américaines U.S. Fish and Wildlife Service, U.S. Forest Service, etc.

La ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Ghislaine Olga Ebouka-Babackas, a salué une coopération Congo/USA tournée vers l'économie verte. « Nous nous en réjouissons parce que cette politique se traduit concrètement par le DOAG, signé le 17 septembre 2019, entre le Congo et l'USAID,

afin de soutenir la conservation, la biodiversité, la gestion durable des ressources forestières et le développement de l'entrepreneuriat dans le secteur de l'économie verte. Mais nous nous en satisfaisons aussi de cette démarche qui vient en résonance avec le nouveau PND 2022-2026 », a-t-elle déclaré.

La ministre de l'Économie a, enfin, insisté sur la consolidation des projets en cours tels que le Projet d'élevage des poulets « Sosso pona moto niosso » ; le Projet d'expansion de l'écotourisme dans le Parc de Nouabale-Ndoki; le Projet de promotion des petites et moyennes entreprises dans le secteur de l'économie verte ; le Projet d'appui à la gestion durable des forêts et la biodiversité ; le Projet d'assistance institutionnelle ; le Projet de santé et assistance aux catastrophes ; et celui relatif à la Promotion de la paix et la sécurité.

F.K.

VIE ASSOCIATIVE

Jean de Dieu Goma réélu à la tête de l'Unhaco

Les délégués de l'Union nationale des associations des personnes handicapées du Congo (Unhaco) ont choisi, le 15 juin, Jean de Dieu Goma à la présidence du bureau exécutif national pour un mandat de cinq ans, à l'issue de la sixième assemblée générale électorale organisée à Brazzaville.

Le bureau exécutif national de l'Unhaco comprend neuf membres dont Jean de Dieu Goma assure la présidence. Le poste de vice-président revient à André Kiyindou. Après son élection, il a indiqué que c'est la démocratie qui prime. Les membres lui ont fait confiance et il continuera à faire des propositions auprès des pouvoirs publics pour la prise en charge effective des personnes vivant avec handicap. A cet effet, il a invité ses membres à se mettre au travail car les enjeux sont plus importants en raison de l'orientation de l'organisation.

« Notre vision est de servir toujours d'intermédiaire entre les personnes vivant avec handicap et le gouvernement. Sous peu, nous descendrons dans les départements pour la structuration de l'union », a-t-il indiqué. Jean de Dieu Goma a ajouté que « les commissions ad hoc mises en place doivent travailler jusqu'à la tenue de l'assemblée générale car nous devons être des modèles que le gouvernement doit prendre en compte par nos actions ».

Outre l'élection du nouveau bureau de l'Unhaco, les délégués venus de tous les départements du pays ainsi que la délégation de la République démocratique du Congo ont, pendant deux jours, amendé le plan d'action 2022-2026 et son budget; les documents fondamentaux de l'organisation: les statuts et le règlement intérieur.

Recommandations

Les personnes vivant avec handicap ont, par ailleurs, sollicité la création d'un département ministériel en charge de leurs questions. Au Premier ministre, ils ont demandé la gratuité d'eau et de l'électricité. En outre, une motion saluant les efforts du président de la République pour cette catégorie de personnes vulnérables a été prise à cette occasion.

En rappel, l'Unhaco a été créée en 1987 pour défendre les intérêts matériels et moraux de la personne handicapée en vue d'assurer sa promotion dans la société congolaise, d'une part, et de l'autre, avoir une nouvelle génération dotée de tous les outils nécessaires pour prendre en main les destinées de l'organisation.

Lydie Gisèle Oko

FÊTE INTERNATIONALE DE LA MUSIQUE

La 40^e édition célébrée dans tous les départements du Congo

A l'occasion de la célébration de la quarantième édition de la fête internationale de la musique, le 21 juin, l'Union des musiciens congolais (UMC) se propose d'organiser des activités sur tout le territoire national, avec l'appui du département de la Culture, des Arts et du Tourisme du cabinet du chef de l'État et des collectivités locales.

Pour le président du bureau exécutif national de l'UMC, Magloire Godefroy Bonguili dit Pape God, la fête de la musique a pour vocation de promouvoir, à travers l'organisation de concerts gratuits, des musiciens à la fois amateurs et professionnels. Elle permet au public d'accéder à toutes sortes de musiques, y compris les moins populaires. Des scènes seront montées dans des espaces ouverts tels que les parcs, les esplanades, les rues et même les salles de spectacles.

En effet, depuis des décennies, la République du Congo a une histoire qui lui confère une place importante dans l'évolution musicale en Afrique. Au titre de cette quarantième édition, elle n'est pas en marge de ce rendez-vous de renommée mondiale. C'est ce qui explique l'intérêt autour de cette initiative qui s'aligne sur la démarche de « redynamisation de la vie culturelle nationale » préconisée par le président Denis Sassou N'Guesso, dans son projet de société « Ensemble, poursuivons la marche ».

Au-delà du caractère festif de la fête internationale de la musique, l'UMC entend consolider les idéaux de paix et du vivre-ensemble, à travers les valeurs d'unité et de concorde qui mobilisent les mélomanes indépendamment de leurs divergences, de leurs provenances sociales et de leurs origines ethniques. Cet événement serait également l'occasion toute indiquée

pour les artistes et le public de renouer avec l'effervescence des grands rassemblements, après les crispations causées par la pandémie de la covid-19.

Pape God a indiqué que cette quarantième édition a pour objectifs spécifiques de donner un cadre d'expression aux artistes musiciens de tous les départements du Congo ; permettre à la fois aux artistes chevronnés et aux débutants de se produire sur les mêmes scènes ; révéler de nouveaux talents ; faire découvrir au public congolais les diverses expressions musicales du pays ; offrir au public un concert gratuit, avec une pluralité de sensibilités ; permettre à la population de l'hinterland de profiter de la même ambiance que celle de Brazzaville, Pointe-Noire et le monde ; profiter de cette fête pour célébrer la rumba, désormais inscrite sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Des artistes congolais de diverses sensibilités musicales sur plusieurs scènes

Quant aux lieux de la manifestation, la quarantième édition de la fête internationale de la musique se déroulera simultanément sur toute l'étendue du territoire national, le 21 juin, à travers des concerts gratuits. Ils se tiendront notamment à Brazzaville, Pointe-Noire et dans chaque chef-lieu de



L'orchestre les Bantous de la capitale/DR

département, à savoir Djambala (Plateaux), Kinkala (Pool), Madingou (Bouenza), Dolisie (Niari), Sibiti (Lékoumou), Loango (Kouilou), Owando (Cuvette), Ouesso (Sangha), Ewo (Cuvette Ouest), Impfondo (Likouala). Ces concerts regrouperont des musiciens de diverses sensibilités musicales, allant des musiques traditionnelles à la rumba, en passant par les musiques urbaines et les tendances afrobeat.

La fête connaîtra la participation des autorités civiles et militaires, des personnalités de différents rangs. Elle aura comme partenaires officiels le département de la Culture, des Arts et du Tourisme du cabinet du chef de l'État, les mairies des villes susmentionnées, ainsi que les

entreprises commerciales et certains médias de la place.

Le président du bureau exécutif national de l'UMC est revenu aussi sur la rumba, genre musical moderne, riche d'une antériorité qui remonte au royaume kongo. Au cours de ces dernières décennies, a-t-il rappelé, la rumba congolaise a suscité de nombreuses vocations, grâce au génie créatif des musiciens des deux Congo. Elle s'est imposée comme une des expressions musicales incontournables du continent africain. C'est à juste titre qu'en 2021 elle a été inscrite sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco.

Pape God a précisé aussi que la rumba congolaise est la mère de

bien des formes musicales contemporaines, à l'instar du « soukous », du « ndombolo » et, indirectement, du « coupé décalé » ivoirien à travers les animations qui en sont dérivées. Cette rumba inspire également l'actuelle génération des rappeurs et chanteurs de musiques urbaines en France, essentiellement originaires des deux Congo. C'est là la preuve de la vitalité de cette expression musicale. Pour renforcer cet élan, la République du Congo a brillé par des initiatives diverses, venant aussi bien des pouvoirs publics (cas du Festival panafricain de musique) que des opérateurs culturels privés (cas de « La Nuit du Congo à ... » et de « Feu de Brazza »).

Bruno Okokana

STADE ALPHONSE-MASSAMBA-DÉBAT

La deuxième phase des travaux attendue

Les travaux de modernisation du stade mythique de Brazzaville avancent normalement. Le ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Hugues Ngouélondélé, a fait le constat le 16 juin.

Le démarrage de la phase 2, a souligné Hugues Ngouélondélé, devrait permettre au stade d'obtenir l'homologation définitive de la Confédération africaine de football (CAF) qui devrait intervenir après le décaissement des fonds par le ministère des Finances.

Sur place, la tribune officielle du stade Alphonse-Massamba-Débat donne une entière satisfaction. L'installation des nouveaux sièges a permis à ce complexe de se doter désormais des tribunes VVIP, VIP 1 et 2, conformément aux exigences de la CAF. Pendant la visite, Hugues Ngouélondélé a annoncé que le matériel commandé, notamment les nouveaux box pour les vestiaires et les nouveaux bancs de touches, était sous douane et sera installé aussitôt arrivé.

« Je constate que les travaux avancent normalement. La tribune est en train d'être refaite. Il nous reste à avoir le matériel



Hugues Ngouélondélé visitant les travaux/Adiac

qui est encore sous douane. Après, on passera à la phase 2 avec le ministère des Finances qui devra payer afin que nos amis Chinois continuent les

travaux pour que nous ayons l'homologation définitive », a-t-il commenté.

La réalisation des premiers travaux, faut-il le rappeler, avait

puissé la CAF à donner son accord au stade Alphonse-Massamba-Débat d'abriter une seule rencontre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des na-

tions, celle opposant le Congo à la Gambie, comptant pour la deuxième journée. Les travaux doivent être menés à terme pour séduire davantage la CAF, notamment la fixation des nouveaux box dans les vestiaires et les nouveaux bancs de touche d'autant plus que le Congo a commandé, pour la prochaine étape, d'autres matériels, à savoir la vidéosurveillance doit servir à la balnéothérapie, les tourniquets avec le système informatisé et numérisé d'accès au stade pour favoriser la billetterie informatisée.

Ce stade doit aussi être doté d'une zone mixte et avoir couvrir une connexion internet. « Ce travail ne peut être fait qu'en ayant commandé le matériel à l'extérieur. Or, l'acheminement entre la Chine et le Congo peut prendre environ deux mois », a commenté Charles Makaya, directeur de cabinet du ministre en charge des sports.

James Golden Eloué

VIE ASSOCIATIVE

L'ACPJST s'engage à promouvoir des sports traditionnels

L'Association congolaise pour la promotion des jeux et sports traditionnels (ACPJST), que préside Gorgon Lembé, a prôné, le 15 juin à Brazzaville, de travailler davantage pour l'élévation du patrimoine culturel immatériel qui représente un défi pour le développement futur des sociétés.



Les membres de l'ACPJST/Adiac

Les membres de l'ACPJST ont mis en place, à l'issue de leur première assemblée générale, les instances dirigeantes et adopté les textes fondamentaux de cette organisation. Gorgon Lembé a été présenté aux membres pour sa désignation par l'association africaine des jeux et sports traditionnels (AAJST), en qualité de président de l'ACPJST. Enseignant à l'Université Marien-Ngouabi, il est membre de deux réseaux, l'un africain

et l'autre mondial, en charge de la valorisation des jeux et sports traditionnels.

« L'ACPJST qui vient de naître est apolitique, à valeur culturelle et scientifique, qui voudrait poser les bases d'une société savante. Elle a pour but de remettre sur la sellette les activités physiques traditionnelles de notre pays, de les vulgariser et les pratiquer dans une logique de préservation et de sauvegarde de la culture an-

cestrale, comme patrimoine culturel immatériel », a indiqué Gorgon Lembé.

Les jeux et sports traditionnels encouragent également le développement du dialogue interculturel et de la paix, renforcent l'engagement de la jeunesse et promeuvent une pratique éthique du sport.

Ailleurs dans les autres pays d'Afrique ou du monde, la commémoration des formes indigènes et traditionnelles des sports ainsi que des jeux,

qui puisent aux origines de plusieurs communautés, est une caractéristique grandissante de la culture contemporaine.

« Les jeux et sports traditionnels sont une composante de la diversité du patrimoine universel. Ils sont issus d'une identité régionale ou locale et sont encadrés par des règles acceptées. Et, investir d'un caractère populaire tant dans leur pratique que dans leur organisation et leur pratique est bénéfique pour la santé tous », a expliqué le président de l'ACPJST.

En effet, la sauvegarde et la promotion des jeux et sports traditionnels permettent la construction de ponts entre les âges et les cultures, favorisent la compréhension des pratiques culturelles, sociétales et sportives contemporaines et devancent leurs évolutions futures. Les jeux et sports traditionnels offrent aux gouvernements, aux communautés et aux individus la chance d'exprimer leur fierté et richesse culturelle.

« La diversité de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport est un élément de leur valeur et de

leur attrait. Les jeux, danses et sports traditionnels et autochtones, ainsi que leurs formes modernes et nouvelles, sont l'expression de la richesse du patrimoine culturel et doivent être protégés et promus », a commenté Gorgon Lembé.

Enfin, l'importance de ce patrimoine culturel immatériel repose notamment dans les dialogues intergénérationnels et interculturels qui maintiennent ces pratiques traditionnelles en vie auprès des communautés. Renforcer le dialogue interculturel et promouvoir des valeurs éthiques par les jeux et sports traditionnels créent un terreau fertile pour l'engagement de la jeunesse et le développement de la paix entre les communautés et au sein de ces dernières.

Signalons qu'un jeu est un exercice de loisirs et ses règles préétablies peuvent être modifiées par les participants eux-mêmes. Le sport est une activité physique institutionnalisée, avec des loisirs ou des professionnels et dont les règles sont définies par les institutions de réglementation.

Fortuné Ibara

FOOTBALL

Le bilan des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

On poursuit le bilan des Congolais de la diaspora avec les éléments évoluant dans les championnats allemands.

Bundesliga

Remplaçant précieux lors de la promotion de Bochum dans l'élite (29 matches, 2 buts et 3 assistances), Sylver Ganvoula n'a pas su confirmer à l'étage supérieur.

Présent dans la rotation de Bochum avant la trêve, il ne connaît aucune titularisation, entre à neuf reprises pour 81 minutes, sans se montrer décisif.

Prêté pour 6 mois au Cercle de Bruges, l'international congolais rate son retour en Jupiler league : 5 entrées en jeu, plus aucune minute depuis février.

Un échec qui met un coup d'arrêt à sa carrière, qu'il pourrait relancer en Bundesliga 2, puisque la presse allemande évoque un intérêt de Karlsruhe.

L'ancien club de Rolf Ngué Mien cherche en effet à remplacer Philipp Hofmann (18 buts cette saison), en partance pour...Bochum.

Ganvoula, qui a perdu sa place en sélection cette saison, est encore sous



Aurel Loubongo-Mboungou va poursuivre sa carrière en Liga 3 (DR)

contrat pour un an avec Bochum.

Liga 3

Trois apparitions sur le terrain (15 minutes de jeu), douze sur le banc, tel est le bilan de Kamal Bafounta avec la réserve du Borussia Dortmund, 9e de Liga 3.

Le milieu axial, formé à Nantes, est en fin de contrat chez les noir et jaune.

A 20 ans, il reste un élément prometteur, mais devra faire les bons choix pour enfin prendre son envol.

Regionalliga Nord

Malgré une saison correcte (29 matches, 8 buts et 9 passes décisives), Aurel Loubongo-Mboungou n'a pas été conservé par son club formateur, le FC St. Pauli. La réserve du club basé à Hambourg a sauvé sa place en 4e division à l'issue des play-down, avec 3 buts des 8 buts de l'ailier droit de 20 ans.

Le natif d'Hambourg, international allemand U18 à trois reprises, va continuer sa progression en Liga 3, puisqu'il s'est engagé mercredi en faveur de Rot-Weiss Essen, promu après son titre de champion de Re-

gionalliga Oest.

Le droitier d'1m73 a déjà débuté l'entraînement avec sa nouvelle équipe, dont le premier match amical aura lieu le 24 juin contre les Kickers Emden, puis le 1er juillet contre Mönchengladbach.

Capable de jouer sur les deux côtés, dribbleur et plutôt adroit à la finition, le Germano-Congolais pourrait-il aussi séduire le staff des Diabes rouges ?

Flodyn Baloki a participé à la bonne saison de l'Atlas Delmenhorst, 4e de saison régulière, puis 8e de play-offs. Le polyvalent défenseur, capable d'évoluer en défense ou à la récupération, a joué 20 matches, dont 7 en play-offs. Agé de 31 ans, il devrait poursuivre son parcours ailleurs la saison prochaine.

Regionalliga Oest

Auteur de 6 buts et 1 passe décisive en 32 matches, Exaucé Andzouana n'a pas pu empêcher la relégation en 5e division du Sportfreunde Lotte, 18e de Regionalliga Oest.

En fin de contrat, l'ailier de 28 ans est à la recherche d'un nouveau défi.

Camille Delourme

TRANSFERT

Aurel Loubongo-Mbougou en Liga 3 allemande



Aurel Loubongo Mbougou et son entraîneur Christoph Dabrowski lors de sa présentation à la presse (DR)

En fin de contrat au Sankt-Pauli, son club formateur, l'ailier germano-congolais s'est engagé en faveur du Rot Weiss Essen, promu en Liga 3 (3e division allemande).

Lors de sa présentation, Christoph Dabrowski, l'entraîneur du club de la Ruhr, a expliqué ce qu'il attendait du natif d'Hambourg : «Aurel a déjà de nombreuses qualités qui font qu'il est très difficile pour les adversaires de le défendre. Il est très rapide, bon dribble, utilise les deux pieds et a une bonne finition. Nous sommes convaincus qu'il rendra notre jeu offensif encore plus variable»

Cette saison, en Regionalliga Nord, il a disputé 29 matches pour 8 buts et 7 passes décisives.

Agé de 20 ans, le droitier a porté le maillot des U18 allemand à trois reprises par le passé. Reste à savoir si son avenir international se dessine en rouge, comme le maillot historique des Diables rouges du Congo.

C.D.

Annoncé en Ligue 2, Christopher Ibayi reste en National 2

Auteur d'une saison remarquable au FC Versailles, Christopher Ibayi va continuer sa carrière en National 2 : l'attaquant de 26 ans s'est engagé en faveur du FC Rouen.

Avec 16 buts toutes compétitions confondues, dont 11 en championnat, le fils de Raymond Ibayi, ancien Diable rouge, avait, selon la presse spécialisée, provoqué l'intérêt d'écuries de Ligue 2.

C'est pourtant en National 2, l'échelon auquel il s'est révélé, que le natif de Porto-Vecchio, en Corse, va poursuivre sa carrière, puisqu'il a accepté l'offre du FC Rouen, quatrième du groupe A de National 2, avec 17 longueurs de retard sur le premier, le FC Versailles. Ibayi avait d'ailleurs marqué, en octobre, le but de la victoire de Versailles face au club normand.

Il n'empêche que le choix du Franco-Congolais ne de-



Christopher Ibayi et le nouveau président du FC Rouen, Charles Maarek (fcrouen.fr)

aurait pas manqué de faire jaser, puisqu'il quitte Versailles, promu en National 1, pour rester à l'étage inférieur. Un choix qui, à 26 ans, peut en effet interpellier sportivement.

Rappelons que l'attaquant,

au profil complet, a auparavant évolué au sein des réserves de Bastia et Tours, puis Santa Gracia, toutes trois en N3, puis) Granville, avec Douniama, puis à Tré-lissac avec Loumingou.

Camille Delourme

DEPARTEMENT DE POINTE-NOIRE
COMMUNE DE POINTE-NOIRE
CABINET
EQUIPE-PAYS-PPAB
CELLULE TECHNIQUE DU PROGRAMME PARTICIPATIF D'AMELIORATION DES BIDONVILLES-ONU-HABITAT



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL DAON _N°002_CT/PPAB_2022

1-La Marie de Pointe Noire en République du Congo et l'ONU-Habitat, ont signé le 18 juillet 2021 l'Accord de Coopération pour la mise en œuvre du Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles (PPAB).

2-La présente Demande de propositions (DP) est adressée aux Candidats et groupements de candidats locaux, spécialisé(e)s dans la maîtrise d'œuvre sociale, la promotion des initiatives économiques et sociales, la microfinance, l'animation des initiatives individuelles et collectives.

3-A cet effet, ONU-Habitat collabore avec le Gouvernement de la République du Congo et le Système des Nations Unies pour soutenir les projets, programmes et initiatives d'urbanisation durable et de promotion immobilière au Congo. Ce programme qui se met en œuvre, grâce au soutien financier de la Commission Européenne et au plaidoyer politique du Secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) est à son troisième cycle de mise en œuvre (2017-2021).

4-Le Comité Technique du PPAB, qui est l'organe de Coordination Technique d'exécution pour le compte de la Mairie de Pointe-Noire et du Gouvernement, entend mettre en œuvre le mécanisme des Fonds Gérés par les Communautés (FGC) pour soutenir les initiatives et microprojets communautaires susceptibles de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communautés et au renforcement des moyens de subsistance durable des populations résidentes dans les quartiers précaires de Km4 et Mbota. L'ONU-Habitat et la Marie de Pointe-Noire représentant le gouvernement sont résolus d'amorcer l'amélioration des quartiers précaires on ne laissant pour

compte les populations qui vivent. L'amélioration des conditions de vie des populations de Km4 et Mbota doit à cet effet, être associée à l'amélioration des moyens de subsistance pour faciliter les interventions identifiées à phase 2 par le programme dans la mise en œuvre des projets stratégiques et transformateurs.

5-Le Comité Technique du PPAB à l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer le recrutement d'une structure locale spécialisée dans « l'accompagnement et l'opérationnalisation du mécanisme des Fonds Gérés par les Communautés (FGC) au profit des Organisations Communautaires de Base (OCB), Organisations de la Société Civile (OSC) et particuliers ». A cet effet, le maître d'ouvrage invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter sous pli fermé leur offre technique et financier cachetée pour la réalisation de cette prestation.

6- Pour être éligible à prendre part au présent appel, les structures candidates devront :

- justifier de leur statut formel enregistré, reconnu par les services compétents de l'Etat;
- justifier d'une expérience avérée en termes de formation et/ou d'accompagnement des organisations communautaires de base et de clients/bénéficiaires de micro-crédit (OCB, OSC, etc.);
- justifier la présence de leur structure dans la zone d'intervention;
- justifier d'un accord avec un établissement de micro-financement pour l'hébergement des fonds autogérés par les clubs d'épargne;
- justifier d'une expérience dans l'animation des quartiers précaires et l'appui conseil au développement des AGRs portés par des groupes vulnérables (les personnes ou familles vulnérables) répondant aux critères

d'éligibilité;

f) justifier d'une expérience de plus de dix (10) ans au moins dans la gestion des projets impliquant les communautés locales et/ou programmes financés par des bailleurs internationaux;

g) avoir réalisé au moins trois (3) prestations similaires d'accompagnement des avoir, ayant permis la réussite d'au moins trois (3) initiatives communautaires d'épargne et de crédit;

h) avoir une bonne connaissance des zones couvertes par le projet.

7-Le délai des travaux suivant les modalités d'exécution est de 90 jours à compter de la date de signature du contrat de prestation de service.

8- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance du dossier d'appels d'offres, à la Mairie de Pointe-Noire ou bien au siège social du PPAB sis à la Direction de l'information et de la Gouvernance Numérique (DIGN) vers la Maison d'arrêt Pointe-Noire. E-mail : mairiepointenoire@gmail.com, ppabpn22@gmail.com. Les jours ouvrables sont de lundi à vendredi de 9h30 à 14h30.

Ou sur les sites de : <https://mairiepointenoire.cg>, <https://unhabitat.org>

9-Une structure spécialisée ou bien consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité coût

- 10-La présente DP comprend les sections suivantes :
- Section 1 - Lettre d'invitation
 - Section 2 - Instructions aux Candidats
 - Section 3 - Données Particulières
 - Section 4 - Proposition technique - Formulaires types

- Section 5 - Proposition financière - Formulaires types
- Section 6 - Termes de référence
- Section 7 - Modèle de Marché

11-Nous vous serions obligés de bien vouloir nous faire savoir, par écrit, dès réception, à l'adresse suivante mairiepointenoire@gmail.com, ppabpn22@gmail.com

- que vous avez reçu cette lettre d'invitation ; et
- que vous soumettez une proposition, seul ou en association.

12-Les Soumissions devront être déposés aux adresses indiqués ci-dessous au plus tard le 06 Juillet 2022 à 14h30. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumission seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le 11 Juillet 2022 à 12 heures. Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

CELLULE TECHNIQUE DU PROGRAMME PARTICIPATIF D'AMELIORATION DES BIDONVILLES-ONU-HABITAT.

17 Avenu Mayombe, Maison d'arrêt Pointe-Noire, République du Congo.

Tel. : +242 06 690 50 94 / 055633400

E-mail : mairiepointenoire@gmail.com, ppabpn22@gmail.com

Fait à Pointe-Noire, le 14 Juin 2022

Coordonnateur Technique
Jean Jacques DIELLA

PORT AUTONOME

Les états comptables et financiers examinés

La session bilancielle 2021 du Conseil d'administration du Port autonome de Pointe-Noire, tenue dans la salle de conférence de ce port, a statué sur les états financiers clos le 31 décembre dernier.

Sous la direction de Jean Louis Osso, conseiller du chef de l'Etat aux Transports et à l'Aviation civile, président du Conseil d'administration du Port autonome de Pointe-Noire, les administrateurs ont examiné les états financiers jugés encourageants au vu des performances de l'année dernière qui se sont améliorées par rapport à 2020. « *Cependant, le réaménagement du budget 2022, adopté en 2021, rappelle à tous et à chacun que rien n'est acquis et que la croissance dans tous nos domaines d'activités doit être notre quête permanente* », a dit Jean Louis Osso. « *Par conséquent, il nous revient, à chacune de nos sessions, de ne pas se limiter aux constats mais de demeurer dans la vision d'être toujours performants car les enjeux, les défis, la concurrence sont toujours devant nous. Pour l'essentiel, nous allons ici apprécier, par rapport aux objectifs comptables et financiers réalisés au cours de l'exercice 2021* », a-t-il ajouté.

A la fin des travaux, les administrateurs ont effectué une visite guidée des travaux d'extension et de modernisation des infrastructures en cours d'exécution dans l'enceinte portuaire.

Fleurion de l'économie congolaise, le Port autonome de Pointe-Noire est en train de réaliser ses nombreux projets afin qu'il devienne l'un des principaux pôles de développement économique, géostratégique et un puissant moteur d'intégration sous-régionale. Ainsi, il s'est engagé depuis quelque temps dans l'amélioration de la qualité des services par la mise en œuvre d'un système de management de la qualité.

H.B.M.

HUMEUR

Des murmures sur l'âge de la retraite à 65 ans refont surface

Si hier, la chose se disait avec hésitation sur les places publiques, notamment les transports en commun, les administrations, les marchés, les arrêts de bus, etc., la donne a totalement changé. Le constat aujourd'hui est que nombreux sont des Congolais qui souhaitent avec force l'âge de la retraite à 65 ans.

En effet, si l'on est attentif aux différents débats sur l'emploi des jeunes et les stratégies qui se créent ici et là pour pouvoir susciter l'arrivée massive des investisseurs sur le territoire national, il serait judicieux que l'âge de la retraite soit avancé de plus de cinq ans. Car nombreux de ces jeunes sans emploi et certains qui ont eu la chance d'être embauchés ne totaliseront pas l'âge réel pour pouvoir bénéficier d'une retraite en bonne et due forme.

Le fait d'intégrer la Fonction publique avec un âge suffisamment avancé qui ne donne peut-être pas droit à une pension devient une affaire de tous. Si l'âge de la retraite reste à 60 ans et si la personne est intégrée à la Fonction publique à 45 ou 47 ans, elle n'aurait travaillé que pendant 13 ans pour atteindre 60 ans. Dans ces conditions, aurait-elle droit à une pension réelle ?

Il se soulève là le sempiternel problème de création d'emplois pour des jeunes, car si hier l'unique débouché était la Fonction publique, aujourd'hui les choses ont changé. La diversification des initiatives privées en matière de création d'emplois pourra appuyer la politique d'emploi des jeunes, d'où la nécessité de faciliter celles-ci. Plus des initiatives privées se multiplient dans le pays, plus les jeunes intègrent ces structures à fleur d'âge et le problème de la pension après 20 ou 25 ans de carrière ne se posera pas.

Cela est déjà possible pour des cadres, hors-catégories, mais non pour d'autres. C'est surtout le problème des « jeunes-vieillots » ou des « jeunes papas » désœuvrés qui encombrant des toits parentaux. La loi n° 22-2010 du 30 décembre 2010 fixant l'âge d'admission à la retraite des travailleurs relevant du code du travail, en son article 1er, a retenu 57 ans pour les manœuvres, les ouvriers et les autres travailleurs assimilés ; 60 ans pour les agents de maîtrise et les cadres et, 65 ans pour les cadres hors catégories.

Cependant, de nombreux cadres s'appuient sur l'article 3 de la même loi, qui stipule qu'à la demande de l'employeur et avec le consentement du travailleur, l'admission à la retraite peut être reportée sans dépasser 60 ans pour les manœuvres, les ouvriers et les autres travailleurs assimilés ; 65 ans pour les agents de maîtrise et les cadres ; 70 ans pour les cadres hors catégories. Une autre opinion pense avec force qu'il est temps que cette loi de l'âge de la retraite à 65 ans soit votée sans plus tarder, car elle est une importance capitale.

Affaire à suivre !

Faustin Akono

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANT AFRICAIN

Les élèves sensibilisés à leurs droits

Une journée de sensibilisation aux droits de l'enfant a été initiée, le 16 juin dernier à Pointe-Noire, dans l'enceinte de l'Eglise catholique Saint-Pierre apôtre, à l'occasion de la Journée internationale de l'enfant africain.



Photo de famille à la fin de la sensibilisation aux droits des enfants / Adiac

Initiée par l'organisation non gouvernementale (ONG) Solidarité, disponibilité des œuvres sociales et entraide (Sodios) et le Groupe de réflexion contre les violences ayant pour base le genre, la sensibilisation a réuni les élèves du complexe scolaire L'enfant Jésus mais aussi les jeunes, les parents et les éducateurs.

A travers une approche participative, les enfants ont été éduqués sur leurs droits par les principales oratrices, à savoir Bernadette Bephangayahou, présidente de l'ONG Sodios, et Jessica Mamoni Ngoma, magistrat, procureur de la République près le tribunal pour enfants. Tour à tour, elles

ont expliqué les dispositions de la loi n° 4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant au Congo, dite loi Potignon, mais aussi celles contenues dans la Convention internationale relative aux droits de l'enfant et la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, des textes ratifiés par le Congo.

« *Nous devons chaque jour sensibiliser la population, dire à chaque instant que les enfants ont aussi des droits. Ainsi, nous allons mettre fin aux actes réprouvés constatés dans la société comme la maltraitance des enfants, leur abandon par les parents, les sévices de tous*

genres...subis par les enfants», a dit la présidente de l'ONG Sodios. Selon Jessica Mamoni Ngoma, cette journée permet de prendre des engagements pour pouvoir protéger davantage les enfants qui ont aussi des droits comme celui à la santé, à l'éducation...

« *Dans toutes les décisions prises à l'égard de l'enfant, son maintien au sein de la cellule familiale est primordial dans l'intérêt de son épanouissement harmonieux et pour consolider la responsabilité qui incombe aux parents ou à toute autre personne investie de sa garde* », dit l'article 4 de la loi Potignon.

Hervé Brice Mampouya

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE D'ATHLÉTISME

Natacha Ngoye passe à côté d'une médaille

Qualifiée pour la finale des 200 m, Natacha Ngoye Akambi a manqué l'occasion d'offrir au Congo une médaille lors des championnats d'Afrique d'athlétisme qui se sont déroulés du 8 au 12 juin, à Saint Pierre (Ile Maurice).



Natacha Ngoye Akambi

Avec un chrono de 24.45, la sprinteuse congolaise n'a pas fait de miracle puisqu'elle a terminé à la 8e place au terme de l'épreuve dominée par la Nigérienne Aminatou Seyni Moumouni (23.04). La Kényane Imalia Maximilla (23.43) a remporté la médaille de bronze puis la Zambienne Njobvu Rhoda (23.51) a complété le podium.

Natacha Ngoye Akambi était la seule athlète qui a défendu le dra-

peau tricolore au cours de cette compétition. L'athlète a donné le meilleur d'elle-même jusqu'à ce qu'un claquage au mollet droit a brisé son rêve; elle qui avait également atteint les demi-finales des 100 m dames.

Vingt-deux pays ont obtenu au moins une médaille. Le Congo, dont une préparation optimale a fait défaut, n'y figure pas. Le tableau des médailles place le Kenya en tête avec vingt-trois

dont dix en or, cinq en argent et huit en bronze. L'Afrique du Sud le talonne avec trente-six médailles (neuf en or, treize en argent et quatorze en bronze) suivie du Nigeria onze médailles (cinq en or, trois en argent et trois en bronze) puis l'Algérie avec neuf médailles (cinq en or, trois en argent et une en bronze) et l'Ethiopie, quatorze médailles (quatre en or, six en argent et quatre en bronze)

James Golden Eloué

CYBER SÉCURITÉ

Un accord de renforcement des capacités conclu entre le Congo et Forum mondial sur la cyber-expertise

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique du Congo, Léon Juste Ibombo, a conclu, à Paris, un accord «Contrat d'organisation de l'événement» en vue de renforcer l'action de la cyber capacité et de l'expertise.



Le ministre Léon Juste Ibombo, l'ambassadeur Rodolphe Adada et Chris Painter, à l'issue de la signature du contrat DR

En marge des activités VivaTech du stand M32 Practice-Osiane, l'événement s'est déroulé le 17 juin, dans la salle Verte de l'ambassade du Congo, Paris seizième ar-

rondissement, en présence de l'ambassadeur Rodolphe Adada.

L'occasion de permettre à Chris Painter, président du Conseil de fondation du Glo-

bal forum on cyber expertise, et Léon Juste Ibombo, représentant le Congo, d'apposer leurs signatures respectives sur le contrat scellant la tenue de l'événement en République du Congo, entre le 20 et le 30 septembre.

En rendant la cyber sécurité effective avec la réalisation des missions définies au contrat, le Congo devrait pouvoir profiter pleinement des avantages des enjeux opérationnels des technologies de l'information et de la communication grâce à un monde numérique libre, ouvert, pacifique et sécurisé. Ce renforcement de cyber capacités fournit la base nécessaire pour que le Congo consolide sa cyber résilience en développant des compétences et des capacités qui font face aux menaces et aux vulnérabilités découlant du cyberespace.

Marie Alfred Ngoma

DISPARITION

Me Hilaire Toualani Ngouari s'en est allé

L'ancien président de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da), entre 1996 et 2000, est décédé le 16 juin au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, à l'âge de 72 ans.

Natif de Madingou, dans le département de la Bouenza, Hilaire Toualani Ngouari, père de huit enfants, faisait partie des rares sportifs congolais ayant pratiqué et excellé dans plusieurs disciplines. Il a, en effet, quitté la terre des hommes au moment où son expérience était encore nécessaire dans la résolution de certaines crises qui minent quelques fédérations dont la Fécoju-Da.



Grand nom dans l'univers sportif congolais, Me Hilaire a façonné et inspiré plusieurs champions dans son parcours d'athlète et de dirigeant sportif. Sixième dan en judo et karaté shotokan puis professeur de judo, Senseï Ngouari a roulé également sa bosse dans les sports individuels comme la lutte, la boxe ou l'escrime. Il fut aussi maître-nageur. Premier arbitre au karaté et ancien Diable rouge au judo, ce spécialiste du Ne waza (technique de combat au sol au judo) a assuré les fonctions de vice-président de la section karaté, vice-président de la Fécoju-Da (1982-1996) puis président à partir de 1996 jusqu'à l'an 2000.

Il était également trésorier général du Comité national olympique et sportif congolais (depuis 2009) puis membre du Conseil fédéral de la Fécoju-Da depuis 2000 jusqu'au jour de son décès.

Rude Ngoma

RÉFLEXION

Et le pape François...

La décision prise par le souverain pontife de retarder sa visite en République démocratique du Congo et au Soudan était tout à la fois prévisible et inévitable. Prévisible car sa santé ne lui permet plus de se déplacer à travers le monde, inévitable car tout indique aujourd'hui qu'il va devoir se retirer de la gouvernance vaticane comme dût le faire son prédécesseur, Benoît XVI.

Certes, rien ne confirme ni n'infirmes aujourd'hui ce retrait, mais les informations qui remontent vers nous par différents canaux, généralement bien informés et donc crédibles, donnent à penser que les mois à venir seront marqués, à Rome comme

dans le vaste univers catholique, soit par le décès du premier pape issu du Tiers monde – l'Amérique latine précisément –, soit par l'installation volontaire de son successeur. Un événement plus que probable qui marquera profondément l'Eglise et auquel se préparent sans le dire ses plus hautes instances, à commencer par la Curie romaine, autrement dit le gouvernement du Vatican.

L'avantage du métier qui est le nôtre étant de pouvoir dire ou écrire ce que les principaux acteurs de la scène chrétienne ne peuvent évidemment pas formuler, il nous appartient d'énoncer sans l'ombre d'un doute l'idée que la succession du pape

François marquera un tournant important, pour ne pas dire décisif, dans la longue, très longue et très riche histoire de l'Eglise. Ceci pour les deux raisons que voici exprimées de façon quelque peu brutale :

° D'abord parce que cette même Eglise doit aujourd'hui résoudre les problèmes très complexes générés à l'échelle planétaire par les avancées technologiques, problèmes parmi lesquels figure en bonne place l'abolition du temps et de l'espace issue de la mondialisation et de la généralisation des nouvelles technologies dont l'intelligence dite artificielle devient l'un des principaux moteurs.

° Ensuite parce que le cœur de l'Eglise catholique se déplace lentement mais sûrement vers le grand sud, l'Afrique tout particulièrement où vivent désormais les plus grandes communautés catholiques du globe. Un mouvement historique que traduit clairement l'importance croissante du clergé africain dans la gouvernance des diocèses européens, français en particulier.

De là à conclure que le successeur du pape François sera très probablement un prélat africain, il n'y a qu'un pas que nous franchissons ici même sans l'ombre d'un doute. Quitte à être démenti par les événements à venir !

Jean-Paul Pigasse